



Centre Communal
d'Action Sociale

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE AUX VACANCES FAMILIALES 2024

IMPRIMÉ À REMPLIR ET À RETOURNER AU CCAS DE PRÉFÉRENCE AVANT
LE 31 OCTOBRE 2024, DERNIERS DÉLAIS LE 31 DÉCEMBRE 2024
(ENFANTS DE 4 A 17 ANS) nés entre 2007 et 2020
POUR UN QUOTIENT FAMILIAL INFÉRIEUR OU ÉGAL À 900
ET UN MAXIMUM DE 16 JOURS AIDÉS

Sont concernés : les vacances en location, camping, caravaning, Maison Familiale (agrées par la DDASS), Villages de Vacances ou gîte en Tourisme social (agrées par le Commissariat Général au Tourisme).

Sont exclus : les séjours en résidence secondaire, à l'hôtel, chez des parents ou amis, à l'étranger, en camping sauvage.

Les dossiers seront étudiés en commission à l'automne 2024

PÈRE

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____
Adresse : _____
tél. : _____
Profession : _____
Nom et adresse de l'employeur : _____

Adresse du Comité d'Entreprise : _____

MÈRE

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____
Adresse : _____
tél. : _____
Profession : _____
Nom et adresse de l'employeur : _____

Adresse du Comité d'Entreprise : _____

QUOTIENT FAMILIAL CAF : _____

NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE : _____

Enfants pour lesquels la subvention est demandée :

	Nom	Prénom	Date de naissance
1 ^{er} enfant			
2 ^{ème} enfant			
3 ^{ème} enfant			
4 ^{ème} enfant			

SÉJOUR

Mode d'hébergement : _____
Adresse, N° de Tel : _____
Lieu du séjour : _____
Date du séjour : _____
Nombre de jours : _____
Coût du séjour : _____

AIDES VERSÉES PAR DES SERVICES EXTÉRIEURS

Employeur : _____

Comité d'entreprise : _____

Subvention VACAF : _____

Mutuelle : _____

Autres : _____

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ».

(Toute fausse déclaration entraînera le non-versement de l'aide)

A Gières, le _____

Signature :

PIÈCES À JOINDRE

1. Photocopie de la pièce d'identité
2. Copie du livret de famille
3. Notification du quotient familial de la CAF
4. Copie subvention VACAF si perçue en 2024
5. Photocopie de l'avis d'imposition 2023/2024
6. FACTURE DU SÉJOUR ACQUITTÉE avec le TAMPON de l'organisme
7. Pour les séjours en LOCATION PRIVÉE, faire remplir par le propriétaire une ATTESTATION DE LOCATION (fournie par le CCAS)
8. Votre Relevé d'Identité Bancaire ou Postal

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE C.C.A.S

QF	MONTANT SEJOUR	NBRE DE JOURS	PART CE	BONS CAF	PART PAR JOUR CCAS	RESTE A LA CHARGE DE LA FAMILLE	TOTAL PARTS CCAS	TOTAL (CCAS + CE, CAF, AIDES DIVERSES)

Pour information, le CCAS propose également une aide aux activités de loisirs pour les familles avec un quotient familial inférieur à 900 €. Si vous êtes éligible, vous pouvez vous rendre sur le site web de la mairie de Gières pour télécharger le formulaire de demande.